

Jour de bizutage au Parlement wallon

■ Les nouveaux députés wallons dans la classe de Monsieur Antoine.

L'ambiance était studieuse et scolaire, mercredi matin, au Parlement wallon. Une quarantaine de personnes (de nouveaux députés et des collaborateurs) avaient répondu à l'invitation du nouveau président de l'Assemblée wallonne, André Antoine, et du greffier, Frédéric Janssens. L'objectif de cette journée: informer ces nouveaux venus du rôle qui sera le leur pour les cinq années à venir.

Le discours inaugural d'André Antoine rappelait aux observateurs combien l'ancien ministre CDH était un brillant orateur lorsque sous la législature arc-en-ciel (1999-2004) il dirigeait avec un certain talent l'opposition d'alors.

Et s'il a tenu à se livrer à cet exercice qui ne restera pas le seul – "Je vous proposerai des séminaires", a-t-il précisé – c'est parce qu'il se remémore avec une émotion amusée, sans doute, son arrivée sur les bancs d'un Parlement où il avait compris qu'il fallait mettre une cravate et la fermer pendant six mois. Celui que l'on appelait à cette époque "bébé Antoine" a donc bien grandi et après deux rounds ministériels en Wallo-

nie dont il n'est pas forcément sorti avec une image aussi bonne que lors de son passage parlementaire dans les travées du Saint-Gilles, le voilà dans un rôle nouveau. Et l'on pressent déjà qu'il va beaucoup l'aimer. Sans doute moins scolaire que son prédécesseur Ecolo (Patrick Dupriez), André Antoine imprimera indéniablement son style à l'institution.

Il a d'ailleurs invité ses nouveaux collègues à en faire de même en les encourageant à "trouver le bon ton pour ranimer cette flamme de respect dans l'opinion publique" mais également à ne pas battre le record détenu par la précédente assemblée de questions écrites déposées au cours d'une législature: "Certaines n'ont guère d'intérêt, sinon celui de s'afficher au hit-parade de certains médias". Il espère aussi que certains députés wallons, plutôt MR et plutôt concernés par un éventuel poste de ministre au fédéral, n'abandonneront pas leur rôle de parlementaires. "Nous avons

besoin de ce regard critique de l'opposition."

Après sa conclusion où il a précisé que le Parlement wallon devait s'ouvrir sur le monde, rappelant au passage les quelques excès de certaines missions parlementaires du passé, André Antoine a annoncé que samedi, lors des traditionnels

discours des Fêtes de Wallonie, les députés auront encore "l'inconvénient de m'entendre".

Le "formalisme" parlementaire

La suite fut sans doute moins folichonne pour les personnes présentes puisqu'il leur fut expliqué par les spécialistes du Parlement les règles en vigueur au sein de l'Assemblée: questions en commission, questions d'actualité, etc. Lors de la pause-café, ce député MR venant en droite ligne des médias s'indignait presque du "formalisme" attaché aux différentes

procédures. Espérons pour lui et pour la démocratie du sud du pays que sa motivation récente d'entrer en politique n'en a pas été trop refroidie.

Côté PTB, on regrettait aussi de ne pas pouvoir poser de questions d'actualité lors des

séances plénières, deux députés élus ne suffisant pas pour constituer un groupe politique.

Mesdames et messieurs les nouveaux député(e)s, bienvenue chez vous. La rentrée est fixée au 24 septembre.

Stéphane Tassin

Repères

Plus de 5 000 € nets par mois

► Salaire. Quel est le

traitement mensuel d'un député wallon? Le Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp) a publié ces chiffres en 2011:

► Le parlementaire qui siège à Namur touche chaque mois **5 729 € nets**.

► Si ce dernier occupe en plus une fonction de vice-président, il touchera **6 245 €**.

► S'il est chef de groupe, la somme atteint **6 457 €**.

► Enfin, s'il est autorisé à cumuler sa fonction de député avec celle de bourgmestre, il gagnera alors **7 588 € par mois**. S. Ta.

Il se remémore avec une émotion amusée, sans doute, son arrivée sur les bancs d'un Parlement où il avait compris qu'il fallait mettre une cravate et la fermer pendant six mois.